

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT
LE MERCREDI 25 JANVIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq janvier, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 12/01/2017

Absents excusés : Nathalie Vernet

Secrétaire de séance : Jean-Charles Marguet

1. Préparation de l'appel à participation 2017

Le Président invite le conseil syndical à se prononcer sur la méthode de calcul du Budget 2017

Il rappelle que les budgets du Gymnase, du Cimetière, de l'Abbaye, de l'Employé Communal, du Secrétariat, du Ménage dans les bâtiments et des emprunts liés à ces activités sont déterminés par la population totale calculée par l'INSEE pour chaque commune au 1^{er} janvier 2017.

Il rappelle que le budget de l'Ecole et de la masse salariale du transport scolaire sont déterminés par le nombre d'élèves issu de chaque commune scolarisé au 1^{er} janvier 2017.

Il rappelle que l'emprunt pour la nouvelle école est réparti par nombre d'élève issu de chaque commune à la rentrée 2017 sans prendre en compte la commune d'Hauterive-La-Fresse qui a remboursé sa part par anticipation en 2008.

Il rappelle que l'emprunt pour le remplacement des fenêtres de l'Ecole contracté en 2015 est réparti par nombre d'élève issu de chaque commune à la rentrée 2017.

L'exposé du Président entendu et après en avoir délibéré, le Conseil du Syndicat :

DECIDE à l'unanimité de fixer la méthode de calcul du BP 2017 suivante :

Budget Gymnase, Abbaye, Secrétariat, Cimetière
Employé Communal, Emprunts liés aux activités

COMMUNES	Nbre HAB INSEE	% de répartition
LA LONGEVILLE	777.00	42.44%
VILLE-DU-PONT	314.00	17.15%
MONTBENOIT	416.00	22.72%
HAUTERIVE	224.00	12.23%
MONTFLOVIN	100.00	5.46%
TOTAUX	1831.00	100.00%

Budget Ecole,

COMMUNES	Nbre d'élèves 2017-2018	% de répartition
LA LONGEVILLE	109.00	47.19%
VILLE-DU-PONT	27.00	11.69%
MONTBENOIT	46.00	19.91%
HAUTERIVE	28.00	12.12%
MONTFLOVIN	21.00	9.09%
TOTAUX	231.00	100%

1 enfant est issu d'une commune extérieure par dérogation ce qui porte le nombre à 233 le nombre d'enfants inscrits au 01/01/2017. L'enfant issu de la commune extérieure est pris en charge par le Syndicat.

2. Point sur le Budget 2016.

Excédent 2015 163 731.97€

Excédent 2016 119 216.98€

Soit 44 514.99€ qui ont été pris sur l'excédent du précédent exercice.

3. Investissements 2017

Alarme Petite Ecole	310.60€ HT
APC	17 600€ HT (ou 22 000€ TTC) – seront versés en recettes par La Poste
Alarmes Musée et Office de Tourisme	3 432€ HT
Cimetière (plan et relevé)	7 840€ HT (report de 2016)

Chauffage de l'Ecole :

Un gros souci sur le chauffage de l'Ecole est relevé. Les factures de gaz ne baissent pas malgré les travaux effectués en 2015, on atteint presque 22000€ de chauffage par an. Plusieurs pistes sont possibles :

- Renégocier le prix du gaz avec Antargaz : un courrier est parti en ce sens.
- Changer la chaudière pour une neuve car elle a 20 ans.
- Changer d'énergie.

Afin de déterminer quelle solution est la meilleure, une étude va être commandée. Une réserve de 5 000€ est constituée en 2017 en ce sens.

M. Dornier – Hauterive – propose un contre-avis d'un autre chauffagiste.

M. Pellegrini – La Longeville – préfère qu'on garde Daré car il a déjà bien travaillé sur cette chaudière pour la maintenir en vie.

M. Magnin-Feysot – Montbenoit – propose de contacter une agence neutre pour une étude en aérothermie.

Camion

Le camion de l'employé intercommunal arrive en fin de vie. Il faut noter que cette année il y en a eu pour 2137€ d'entretien – soit environ 168€/mois..

M. De Gribaldy demande que les frais d'entretien soient calculés sur 5 ans.

N.B. : frais d'entretien du véhicule depuis 2012 : 6 798.73€ - coût d'achat : 6 000€

Il est donc nécessaire d'étudier les solutions pour remplacer ce camion afin qu'il soit rentable. Cette mission d'étude est déléguée à Jean-Charles Marguet – qui regarde chez Peugeot, à Gérard Chevènement, qui regarde chez Tournoux et à Emeric Guinchard qui regarde à Champagnole.

4. Bilan des heures de l'employé intercommunal en 2016

	SYNDICAT en H	LA LONGEVILLE en H	MONTBENOIT en H	VILLE DU PONT en H	MONTFLOVIN en H	HAUTERIVE LA FRESSE en H
HEURES PREVUES	797	350	200	170	10	80
TOTAL EFFECTUÉ PAR COMMUNES	765.5	403.5	224.5	187.5	10	49.5
BILAN DU COMPTEUR	-31.5	53.5	24.5	17.5	0	-30.5

dépassement dépassement dépassement

Le Président rappelle que les heures dépassées par les communes seront payées par les communes. Les heures non faites seront perdues.

Pour 2017 on part sur :

	SYNDICAT en H	LA LONGEVILLE en H	MONTBENOIT en H	VILLE DU PONT en H	MONTFLOVIN en H	HAUTERIVE LA FRESSE en H
HEURES PREVUES	777	350	220	170	10	80

Pour rappel cette répartition des heures permet de calculer le BP 2017 au prorata.

5. Accessibilité

Après étude des 3 devis, le choix se porte sur la Socotec pour faire les études d'accessibilité des bâtiments propriétés du Syndicat.

6. Scolarité

a. Transport Scolaire

Suite à la suspension de la circulation en hivers sur la route des Bassignets (qui n'est pas carrossable), 3 trajets ont été modifiés. Les nouveaux horaires n'avaient pas été communiqués mais finalement Gérard Chevènement le a récupéré. Les voici, ils sont valables à partir du 30/01. La circulation route des Bassignets est suspendue jusqu'au 1^{er} mai.

Les accompagnatrices de bus se plaignent que les horaires ne sont pas bons et Montjuras répond que ces horaires sont mis pour assurer la présence de l'enfant au passage du bus scolaire. Néanmoins les nouveaux horaires présentent de graves problèmes :

- Montflovain : le trajet ne tient pas debout, les enfants arrivent à 12h.
- Hauterive : certains enfants n'ont même pas une heure pour manger.
- M. Chevènement : certains parents ont carrément demandé que l'arrêt soit devant chez eux.
- Hauterive : peut-on modifier les horaires de l'Ecole ?

Mme Buffenoir a répondu que c'était le Conseil Départemental qui fixait les horaires des bus.

M. Magnin-Feysot – Montbenoit – rappelle que Montjuras avait promis des ateliers d'évacuation sur les bus du secteur et rien n'a été fait.

M. Pourchet – Montflovain – rappelle que les parents se sont encore plaints qu'un chauffeur de Montflovain allait trop vite et que M. Ethèvenot n'avait jamais répondu. M. Pellegrini – La Longeville – avait géré le problème avec Montjuras et le chauffeur avait été suspendu. M. Pellegrini rappelle que les accompagnatrices ont toujours un traumatisme. M. Chevènement rappelle que l'objectif est d'arriver entier et pas forcément à l'heure.

Les nouveaux horaires seront copiés par l'Ecole et remis aux parents par les accompagnatrices. M. Chevènement va demander si le bus d'Hauterive peut partir le 1^{er} pour que les enfants aient plus de temps pour manger. Normalement ces nouveaux trajets devraient solutionner le surnombre qui avait été constaté l'année dernière.

M. Magnin-Feysot – Montbenoit – relève que les arrêts se rapprochent des arrêts du collège....est-il est à craindre qu'il n'y ait plus qu'un seul arrêt par commune ?

b. Budget de l'Ecole

Rappel : en 2016 le budget était de 37€/enfant pour les fournitures scolaires, soit 8732€ pour 236 enfants. En parallèle une subvention de 3800€ est allouée à la Coopérative Scolaire.

Pour 2017, il est décidé que le budget de 37€/enfant pour les fournitures scolaires est maintenu, soit 8621€ pour 233 enfants. Le montant accordé à la Coopérative Scolaire est annexé sur le nombre d'enfant, soit 16€/enfant, soit 3728€ pour 2017.

c. Fermeture d'une classe

Lors de sa visite, Mme Boucard, l'inspectrice académique a annoncé la fermeture d'une classe. Cette classe aurait déjà dû fermer l'année dernière. Actuellement on est en moyenne à 23 enfant par classe. Avec une classe en moins, on arrive à 26 enfants par classe. Il faudrait 9 élèves en plus à la rentrée pour que cette classe ne ferme pas. La fermeture annoncée est définitive, et non conditionnelle. Pour la repasser en conditionnelle il faudrait trouver des arguments recevables, or les PLU ou mises en location de logement ne suffisent plus à passer une fermeture de classe au conditionnel. Il faudrait 243 élèves pour maintenir la classe à la rentrée et on annonce 233 élèves.

M. Pellegrini – La Longeville – propose tout de même que le Syndicat se positionne et écrive un courrier au Directeur Académique.

7. Questions diverses

a. APC

Choix de l'architecte d'intérieur PYXIS.

b. Réunion avec Abbé Ruffiot

La gestion de l'Eglise Abbatiale pose encore souci avec l'affectataire. Notamment pour organiser les concerts pour récupérer des fonds pour les travaux de l'Abbaye. Il faut refaire un point de gestion avec l'Abbé. Il sera invité en première partie d'une prochaine réunion du Syndicat du Pays e Montbenoit. Il est nécessaire d'avoir sa coopération – voir le financement des frais de chauffage.

c. Plaquette du Syndicat

Les textes de la plaquette du Syndicat sont à relire et corriger. Lorsque cela sera fait (pour le prochain Conseil), cette plaquette, sous forme de A4 recto-verso – sera mis dans les boites aux lettres par chacune des communes pour les habitants.

d. RV à la Préfecture du 03/02/2017

M. Groperrin, le sénateur, a réussi à nous obtenir un RV avec le Préfet le 03/02/2017 à 14h30 pour parler de l'Abbaye de Montbenoit. Tous les Maires se déplacent. A cette occasion les dossiers DETR de l'Abbaye seront remis ainsi que celui sur le cimetière (avec le budget corrigé) et celui sur l'APC.

La séance est levée à 22h00

Le Président
Gilles MAGNIN-FEYSOT